



31380

Compte-rendu Réunion du CCAS du 24 mars 2016

Présents : MT Lacourt-, R Martin, L Sicart, C Antonsanti, M-P Granié, N Lacan, J Lucido, S. Ruiter, .
Assistent à la séance : R Martin, P Bruno, D Duchemin, V Fabre, JL Graniti, S Ruiter, M Joubert, B Touret.

Absentes excusées : M Bessière, V Fabre procuration à S. Ruiter, D. Charlot procuration à MP Granié, Ch. Droillard.

Mme Averseng, secrétaire de mairie, assiste au Conseil.
Désignation d'une secrétaire de séance : Christine Antonsanti.
Lecture de l'ordre du jour du 24 mars 2016.

Adoption du compte administratif du CCAS 2015

Présentation du compte administratif du CCAS 2015 par R. Martin.
Les recettes s'élèvent à 800 € et les dépenses à 314,95 € donc le résultat de l'exercice est de 485,05 €. Le résultat en 2014 s'élevait à 2330,61 €. Le résultat en 2015 s'élève donc à 2815,66 € qui seront affectés en 2016 au fonctionnement.

M-P Granié demande en quoi consistent les dépenses sur l'exercice. R. Martin répond qu'il s'agit essentiellement du goûter des aînés et des rencontres mensuelles du vendredi.

Josiane Lucido demande si le fait d'ouvrir les rencontres à tous les âges a suscité des nouveaux venus, mais ce n'est pas le cas pour le moment.

Madame Marie-Thérèse LACOURT, présidente du CCAS sort de la Séance

Il est procédé au vote

En l'absence momentanée du Président du CCAS, le compte administratif 2015 est voté à l'unanimité.

1-1-2016 Délibération : vote du compte de gestion exercice 2015

le compte de gestion, qui correspond au compte administratif, est voté à l'unanimité.

1-2-2016 Délibération : vote de l'affectation des résultats 2015

L'affectation du résultat est votée à l'unanimité.

La séance est levée et les membres non-élus se retirent tandis que les élus débute une séance de conseil municipal.

Mme Marie-Thérèse LACOURT	Mme Magalie BESSIERE Absente excusée	Mme Laurence SICART	Mme Stéphanie RUITER	Mme Christine ANTONSANTI
Mme Virginie FABRE procuration à Stéphanie RUITER	Mme Delphine CHARLOT procuration à Marie-Pierre GRANIÉ	Mme Christiane DROILLARD Absente Excusée	Mme Marie- Pierre GRANIÉ	Mme Nicole LACAN
Mme Josiane LUCIDO				

Compte-rendu du Conseil Municipal du 24 mars 2016

Présents : MT Lacourt-, R Martin, L Sicart, C Antonsanti, P Bruno, D Duchemin, V Fabre, JL Graniti, S Ruitter, M Joubert, B Touret.

Absents excusés: B Fauré procuration à Laurence SICART, M Bessière, Serge RAINA procuration à Marion JOUBERT, V Fabre procuration à Stéphanie RUITER.,

Absents : L. TESTA, D. DUCHEMIN

Mme Averseng, secrétaire de mairie, assiste au Conseil.

Désignation d'une secrétaire de séance : Christine Antonsanti.

Lecture de l'ordre du jour du 24 mars 2016.

Lecture et approbation du compte-rendu du conseil du 11 février 2016.

Vote à l'unanimité

Adoption du compte administratif 2015

R. Martin présente le compte administratif.

Voir document joint.

Madame Marie-Thérèse LACOURT, Maire, sort de la Séance

Il est procédé au vote

En l'absence momentanée du Maire, le compte administratif 2015 est voté à l'unanimité.

2-1-2016 Délibération : vote du compte de gestion exercice 2015.

R. Martin présente le compte de gestion.

Voir tableau joint.

Vote à l'unanimité

2-2-2016 Délibération : vote d'affectation des résultats 2015.

Pour l'exercice 2016 : le report en fonctionnement est de 175682.57 €.

Voir document joint

Vote à l'unanimité

2-3-2016 Délibération : Schéma Directeur d'Aménagement Numérique (SDAN) : création du syndicat mixte ouvert « Haute-Garonne Numérique » - adoption des statuts.

Un nouveau syndicat mixte va être créé pour gérer le projet d'aménagement numérique sur la Haute-Garonne. Un modèle de délibération a été fourni à la mairie par le département afin de définir et voter les statuts de ce syndicat.

Les collectivités fondatrices sont le département, 26 EPCI et 15 communes dont Azas.

La contribution aux dépenses de fonctionnement est de 1.31 € par habitant pendant le premier exercice pour le département et de 0.51 € par habitant pour les autres collectivités.

Pour les autres exercices, la participation des communes devrait être de :1 € pour le deuxième exercice, 1.20 € pour l'exercice suivant, et 1.60 € pour les suivants, sous réserve du vote du conseil syndical.

Le syndicat devrait être mis en place dans le courant du premier semestre 2016 et le projet (SDAN) devrait démarrer dans le courant du deuxième semestre 2016.

Vote à l'unanimité

2-4-2016 Délibération : Création d'un poste Contrat d'Avenir 35 h ou CAE 20 heures pour l'école.

De nouveaux mouvements de personnel sont prévus dans le trimestre prochain : départ en mutation et fin de contrat.

L. Sicart fait part de son projet de pérenniser un poste de 35 h sur 3 ans pour assurer le service de cantine à midi et le ménage le soir. Plutôt qu'un poste CAE de 20 h, ce type de contrat pourrait être plus motivant et permettrait peut-être d'éviter les départs intempestifs qui se succèdent depuis quelques temps. La gestion du personnel de l'école continue de poser des problèmes et il est difficile de trouver des solutions qui remportent l'adhésion de tous.

Cependant, la création du poste en contrat d'avenir est adoptée par tous les conseillers présents.

Vote à l'unanimité

2-5-2016 Délibération : SDEHG modification des statuts.

Le syndicat départemental d'électricité de la Haute-Garonne souhaite modifier ses statuts, en particulier pour exercer de nouvelles compétences en matière de transition énergétique.

Il souhaite également pouvoir :

- Créer et exploiter des réseaux de chaleur et de froid
- Créer, entretenir et exploiter des infrastructures de charge nécessaires à l'usage des véhicules électriques ou hybrides rechargeables
- Aménager et exploiter des installations de production d'électricité de proximité.

Le conseil municipal ne voit pas d'objection à cette modification de statuts, même si la production d'électricité de proximité doit conserver toute la vigilance de chacun.

Vote à l'unanimité

2-6-2016 Délibération : inscription au PDIPR du sentier du Laragou.

Le sentier du Laragou traverse plusieurs villages comme Garrigues, Montpitol ou Verfeil. Il passe également à Azas sur un petit tronçon. Les propriétaires concernés ont donné leur accord.

Vote à l'unanimité

2-7-2016 Délibération : création au sein de la CCTA d'un groupement d'achats.

La CCTA procède à une optimisation des achats sur les communes rattachées. Il s'agit en particulier d'achats de produits d'entretien qui seront mutualisés.

Vote à l'unanimité

2-8-2016 Délibération : modification du prix de vente du container.

Le prix du container passe à 1200 € pris sur place.

Vote à l'unanimité

Questions diverses

Bruno Touret et Marion Joubert signalent que lors des travaux d'entretien effectués par les services de la CCTA, des plants récemment installés lors de la mise en valeur du lavoir ont été fauchés. Il faudra signaler aux services de faire attention à ces nouvelles plantations.

La séance est levée.

Mme Marie-Thérèse LACOURT	M. Benoît FAURÉ Procuration à Laurence SICART	Mme Magalie BESSIERE Absente excusée	M. Richard MARTIN	Mme Laurence SICART
M. Bruno TOURET	Mme Stéphanie RUITER	M. Loïc TESTA Absent	M. Serge RAINA procuration à Marion JOUBERT	Mme Marion JOUBERT
Mme Patricia BRUNO	M. David DUCHEMIN Absent	Mme Christine ANTONSANTI	Mme Virginie FABRE procuration à Stéphanie RUITER	M. Jean-Louis GRANITI